

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **2 (1894)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCES.

I. Reply to Archpriest Janyscheff and General Kiréeff by Canon MEYRICK.¹⁾

To the Editor of the Revue internationale de Théologie.

Sir, I am so willing to find in M. Janyscheff a friend with whom I can fight side by side against a common foe rather than an antagonist, that his letter has given me great satisfaction and pleasure. I accept it as a disclaimer on his part of any desire to sever the Old Catholics from Anglicans as a means or condition of their holding communion with the Oriental Church. The words which gave us, I will not say offence, but pain, were the following, "Without seeing in the Old Catholic faith and worship any insuperable hindrance to rapprochement with the Orthodox Eastern Church, I ventured in my first pamphlet to express the opinion that such a hindrance might be found in the fact of intercommunion between two Old Catholic and some Anglican bishops". The pamphlet in which these words occur is entitled, "Is the faith of the Anglo-American Church really orthodox-catholic?" And M. Janyscheff proceeds (erroneously) to attribute a Calvinistic character to some of the formularies of the Church of England. I will not here argue this point with M. Janyscheff. I am only too glad to learn that he has made no proposals to the Old Catholics which might be detrimental to the intercommunion existing between Old Catholics and Anglicans. And I thank him for the courtesy of his letter.

I turn to General Kiréeff's letter, which is the very model of what a controversial letter ought to be—*suaviter in modo, fortiter in re*—firm in maintaining truth, courteous in expressing it.

¹⁾ Voir le numéro précédent, p. 331—341.

He rightly begins by an enquiry whether we agree on first principles. If not, argument would be useless. We do agree on first principles. We agree in holding Vincentius' principle of *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*, and in refusing to confound dogmas with theological opinions (p. 334). We agree in holding that dogma is that which the Saviour taught His Church, for it to preserve and transmit (p. 339), that is, "the Faith once for all delivered to the Saints" (*Jude*, 3). We agree that the primitive or "Ancient Universal" Church (p. 335) taught that faith or doctrine, and that we must maintain it. But we do not agree that the primitive or "Ancient Universal" Church is the same thing as the Church of "the first eight Centuries" (p. 332). We do not agree in thinking that "the primitive Church" and "the Undivided Church" (that is, the Church down to the moment of the formal rupture between East and West) are convertible terms (p. 337).

The view taken by the Eastern Church, and maintained by General Kiréeff, is apparently this, that our Lord endowed His Church with the power of infallibly declaring the truths that He had committed to it, as long as it was, and on the condition of its being, united; that it did accordingly hold and teach one and the same doctrine down to the year 867, but from that year forward (or else from the year 1053, whichever is more properly regarded as the date of the final rupture) it lost this power, which has ever since been in abeyance. There are very serious objections to this theory. First, we have no promise of the infallibility of the Church on condition of its unity. Where is such a promise found? Secondly, it is impossible for any one acquainted with ecclesiastical history to refuse to confess that the Christianity of the sixth, seventh, and eighth centuries was very different from that of the first, second, third, fourth, and fifth. Gross darkness covered Western Christendom as a cloud, and the East was far from escaping it. The germ of many doctrines, acknowledged by the Eastern Church to be superstitious, were springing up and developing themselves. I need only mention Papal Supremacy, Purgatory and those acts and practices against which Photius had to protest. If at that period any dogmas had been put forth by a genuine Œcumenical Council, what could they have been but the reflexion of the mind of the Church at that time? For we have no promise of

a miracle being worked to preserve Councils from errors—they are the mouthpieces of the Church of the age in which they are held—if the Church of the age is sound in the faith, the enunciations of the Council are sound, if the Church is infected with superstitions, so are the decrees of the Councils. If then we held that the Second Council of Nicæa were a legitimate Council of the Church, we should not be bound to accept its dogmas as anything else than the enunciation of the doctrines of the Church of the eighth century, which might be more or less sound or corrupt when tested by the rule of *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*. But, as is known, we do not regard the second Council of Nicæa as more than a local synod of the Patriarchate of Constantinople, not attended by rightfully appointed delegates of other Churches, whose absence was not condoned by the universal acceptance of the Synod's decrees, as binding, by the various Churches.

Our view is different from this. We hold, I may say to an Eastern Churchman, with you, that our Saviour, besides committing His revelation to Holy Scripture (as S. Irenæus teaches), delivered it to His living Church, to preserve and transmit. But the Church consists of fallible men, and therefore the gold committed to their trust might become mixed with alloy. Otherwise why should S^t Paul have so earnestly impressed on Timothy the duty of guarding the deposit (See Vincentius Lirinensis on that point), and how indeed could the superstitions which disfigure Christianity have arisen? At first, while the memory of the Saviour and of His Apostles was fresh, and while the world offered no seductions, the Church fulfilled its founder's injunctions. For four or five centuries the deposit of the faith was kept intact in all essentials, but already in the fourth century evil had so spread both within and without the Church, that it became necessary to make an *explicit* statement of what had hitherto been held *implicitly*. Hence the Niceno-Constantinopolitan Creed, which, supplemented by the baptismal Creed (known as the Creed of the Apostles) and the Athanasian Creed, and by the dogmatic decrees of the Councils of Ephesus and Chalcedon, formulates for us the Dogma of the Church Catholic. To this Catholic dogma we believe that two un-Catholic dogmas were added at the Second Council of Nicæa, which will not bear the test of either Scripture or the Rule of

Vincentius, and that fifteen un-Catholic dogmas have been added by the Latin Church, twelve of them contained in the Creed of Pope Pius IV. and three of them created in our own life-time.

I do then hold with General Kiréeff that the dogmatic teaching of the "Ancient Universal" or primitive Church is binding on Christians of the present day, for I look upon it as an honest and uncorrupt enunciation, in dogmatic form, of the truths taught by our Saviour Jesus Christ and contained diffusively in Holy Scripture. But this acknowledgment does not carry with it any admission that we are bound to accept other dogmas, set forth, and that informally, at the end of three more centuries, which centuries the corruption of the Byzantine Empire in the East and the irruption of the barbarians in the West made one of the most unlearned periods in the history of the Church.

I venture to think therefore that all duly constituted Churches which believe the Holy Scriptures and hold the dogmas formulated at Nicæa, Constantinople, Ephesus and Chalcedon, and in the Apostles' and Athanasian Creeds, should be regarded as equal partners in the *confederation* of Churches, and that "Judah should not vex Ephraim" by demanding an assent to the dogmas of the Second Council of Nicæa, and "Ephraim not vex Judah" by demanding to impose the dogmas of the XXXIX Articles.

The XXXIX Articles—my friend has a little mis-apprehended my meaning on this point—are a barrier thrown up partly to support Catholic truth against heretics, but chiefly to keep back the inflowing tide of Roman usurpation and dogma. They are as much needed now as they were three centuries ago, and I thank God they exist. We look upon them in the light that some Oriental Churchmen regard the protests and doctrinal statements of Photius and Cerularius against Papal aggressions and innovations—a break-water behind which we are safe.

The differences of opinion which are characteristic of English Churchmen and perplex on-lookers are easily explicable if it be remembered (1) that we are a very outspoken race (2) that where there is active life and vigorous thought, there must be difference of opinion (3) that it is theological opinions, not Catholic dogma, on which we differ. And we have already agreed that differences in theological opinions are permissible.

One word in conclusion on the *filioque*. If we believed the doctrine false, we should of course remove it from every formulary. But if we held it to be true, we might yet be willing to remove it from the Niceno-Constantinopolitan Creed, on the ground that it has been unlawfully inserted into it, if we found that any adequate benefit would arise from our doing so, such as removing one of the obstacles to intercommunion between ourselves and Oriental Churchmen, but if this result would not follow without our proceeding further in the same direction than we are prepared to go, there seems to us no sufficient cause for stirring the question. We consider both forms of stating the doctrine of the Procession orthodox when properly interpreted, and both forms easily liable to misinterpretation.

Before ending, allow me to thank you, Mr Editor, for the observations which you added to my last letter, throwing light upon the conduct of your learned and respected countryman, M. Guettée.

I am yours faithfully

May 7th 1894.

F. MEYRICK.

At the close of Constantine's reign the world was divided into 14 *διοικήσεις* or "Dioceses". Each of these "dioceses" had its own Church under its own Primate; they were independent of each other and yet they were united with one another by having one Head (the Lord Christ), one indwelling Spirit (the Holy Ghost), one Faith (the Primitive faith), one Discipline (the Episcopate), one supreme authority on earth (the Œcumenical Council). The world is not now divided in "dioceses" but into "nations". Ought not each nation to have its own Church under its own Primate, independent of the other National Churches and yet united with them by having one Head, one Spirit, one Faith (such as it was in the days of Constantine), one Discipline, one supreme authority (exerting itself only when required)? Would not this be a Federation of orthodox Churches, constituting together the one, holy, Catholic and Apostolic Church? Should not this be our aim?

II. Quelques Considérations sur la lettre de M. le Chanoine Meyrick.

A Monsieur le Directeur de la «Revue Internationale de Théologie».

Monsieur le Directeur,

Plus que toute autre, une polémique théologique offre des difficultés parfois insurmontables. Malgré le plus grand désir d'arriver à une entente (et tel est certainement le cas entre mon très honorable antagoniste et ami, M. le Chanoine Meyrick, et moi), on se trouve souvent dans une impasse, on se bute à certaines idées qui n'admettent ni concessions ni compromis. Cela tient à ce que les vérités révélées ne sont pas des vérités relatives, mais bien des vérités absolues. Aussi n'avançons-nous que lentement.

Il me semble pourtant que nos points de vue, nos principes, se définissent, s'accroissent, ce qui est déjà un bien; et les questions incidentes, secondaires, qui entravent la marche de la discussion, tombent d'elles-mêmes. Je crois que M. Meyrick et moi, nous comprenons très différemment l'autorité de l'Eglise. Il s'agit d'abord de définir le caractère de cette autorité, son *infaillibilité*; ensuite il faut indiquer quelle est cette Eglise infaillible. Existe-t-elle réellement, et où? Si nous pouvions nous entendre sur ces deux questions, nous pourrions, je crois, nous entendre sur tout le reste. Je n'ai pas besoin de dire que, dans les quelques pages qui vont suivre, le lecteur ne trouvera que des indications, des contours; mais je crois qu'ils suffiront pour préciser la différence qui existe entre la façon de voir de M. le Chanoine Meyrick et la mienne. J'ose supposer que certains membres de la « Haute Eglise (*High Church*) anglicane » pourraient ne pas être hostiles aux vues que je vais exposer.

L'honorable chanoine (p. 519) dit que nous sommes d'accord sur les « premiers principes » (*first principles*); qu'il accepte le critérium de St. Vincent de Lérins, et qu'il ne confond (*confound*) pas les dogmes avec les opinions théologiques; nous affirmons tous deux, dit-il, que le dogme est ce que le Sauveur a enseigné à son Eglise, afin que cet enseignement

fût gardé et transmis. Cela constitue la foi (*the Faith*) donnée une fois pour toutes aux Saints (Jude III). Enfin, nous affirmons tous deux (*we agree*) que l'ancienne et primitive Eglise a enseigné cette doctrine, et que nous devons la maintenir (*we must maintain it*).

Jusqu'ici, nous sommes effectivement d'accord; je dois pourtant dire que *les raisons* que nous pouvons avoir pour accepter cette doctrine, de même que *notre manière* de l'envisager peuvent être fort différentes; je reviendrai sur ce point plus tard.

Un peu plus loin, M. le Chanoine ajoute pourtant que nous différons sur l'extension à donner au terme « ancienne Eglise ». Moi, je l'étends aux huit premiers siècles, tandis qu'il la restreint aux quatre premiers. Il dit que l'« Eglise ancienne » et l'« Eglise indivisée » ne sont pas des termes correspondants (*not convertible*).

Au point de vue chronologique, la chose est incontestable, ces deux termes ne se couvrent pas; mais je crois pouvoir affirmer que ces deux Eglises, celle des quatre premiers siècles (l'Eglise ancienne) et celle des huit premiers siècles (l'Eglise indivisée) sont également et au même titre dépositaires et gardiennes de la vérité, et ne forment qu'une seule et même Eglise.

Mon très honoré antagoniste dit: L'opinion du général Kiréeff paraît être que le Seigneur a octroyé à l'Eglise le pouvoir de déclarer infailliblement les vérités qu'Il lui a confiées, *tant* qu'elle reste unie et *à la condition* qu'elle reste unie; mais que, depuis le grand schisme, elle a perdu ce pouvoir (ce don). J'ai dû m'énoncer d'une façon bien peu claire dans ma réponse (6^e livraison, 1894): car, très certainement, telle n'est pas mon idée. (Je regrette que M. Meyrick n'indique pas le passage de mes « Considérations » qui lui a fait faire fausse route.) Je vais tâcher d'être plus explicite. Mon idée est que le Seigneur a octroyé le don d'enseigner infailliblement la vérité révélée, sans aucune restriction, sans aucune condition. L'Eglise universelle a effectivement conservé jusqu'à ce jour et conservera éternellement le don de promulguer des vérités religieuses irréformables. Si une partie de cette Eglise se sépare et constitue une Eglise à part, professant une doctrine dogmatique entachée d'erreur, cette partie séparée de l'Eglise-mère

ne peut pas prétendre conserver les dons octroyés à l'Eglise primitive, qui subsiste comme auparavant, avec tous ses droits et privilèges, et avec toute son infailibilité : car ces dons ne sont pas inhérents à une *unité* comprise dans un sens matériel, à une unité mécanique, mais bien à la *fidélité au dogme* ; ce dogme est *un*, et tous ceux qui le professent, qui l'ont professé, forment l'*Eglise universelle* ; de plus, j'affirme que cette Eglise, bien qu'elle ne se soit pas réunie en concile œcuménique depuis plus de douze siècles, s'est maintenue jusqu'à nos jours, conformément à la promesse de Jésus-Christ, et qu'elle peut encore parler aujourd'hui et demain avec la même autorité et la même infailibilité avec lesquelles elle a parlé au premier concile de Nicée.

M. le Chanoine Meyrick dit que, dans les VI^e, VII^e et VIII^e siècles, d'épaisses ténèbres (*gross darkness*) couvraient comme un nuage tout le monde chrétien (surtout l'occident) ; qu'à cette époque surgirent des doctrines qui devinrent plus tard des hérésies (la suprématie du Pape, etc.). Il ajoute que, si à cette époque on avait convoqué un concile œcuménique, *il aurait erré*, il aurait reflété les erreurs de son époque, *car un concile n'est que le porte-voix (mouthpiece) de son époque* : si l'Eglise de telle ou telle époque est saine dans sa foi (*sound in the faith*), tels sont aussi les décrets (*enunciations*) du concile qui la représentera ; si l'Eglise est infectée de superstitions, les décrets du concile le seront également (p. 520) !

Il me serait impossible de signer un arrêt de ce genre, d'accepter ce point de vue. J'accepte dans toute son étendue la promesse qu'a faite à son l'Eglise le Seigneur, que jamais l'aide de l'Esprit-Saint ne lui fera défaut, que jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle. Qu'on appelle ce don miraculeux ou non, peu importe. Cette promesse, le Seigneur l'a remplie ; Il continue à la remplir et Il la remplira encore dans l'avenir.

Je ne discuterai pas ici la question très intéressante de l'influence qu'exerce un milieu plus ou moins civilisé ou « couvert de ténèbres » sur le développement du sentiment religieux ; il y aurait beaucoup à dire. Il serait extrêmement difficile d'affirmer que le sentiment religieux grandit ou décroît en proportion de la somme des progrès de nos connaissances (ce que généralement on est convenu d'appeler civilisation).

L'Europe actuelle est certainement plus savante, a plus de connaissances que celle du temps de Néron, par exemple. Eh bien! serait-elle capable de fournir autant de martyrs pour la vérité religieuse qu'à cette époque? de martyrs allant *avec joie* se faire dévorer par les bêtes fauves du cirque? On pourrait prendre un exemple moins éloigné. Les compatriotes de mon honorable adversaire sont actuellement infiniment plus savants qu'ils ne l'étaient à la fin du XII^e siècle; je n'oserais pourtant pas affirmer que, si le héros «au Cœur de lion» revenait dans sa bonne ville de Londres, il réussirait à lever une armée de croisés comme il l'a fait en 1190. Les trois siècles de ténèbres dont parle M. Meyrick ont pourtant produit des hommes comme St. Grégoire le Grand, comme Maxime le Confesseur, St. Jean Damascène, Théodore Studite, etc.

L'Eglise universelle ne change pas dans son essence; elle ne peut pas être «*défigurée*» par les gens superstitieux qui en font partie; la vérité chrétienne reste intacte, et intacte elle se transmet aux générations suivantes; et ses sacrements restent valides, et il en est de même de sa sainteté, qui reste intacte malgré les pécheurs qui sont ses membres.

M. Meyrick parle des hérésies qui ont surgi à cette époque de ténèbres; mais celles des quatre premiers siècles, celles des gnostiques, d'Arius, de Macédonius, etc., ont-elles été moindres? Si nous admettions que l'Eglise réunie en un véritable concile œcuménique (*a genuine œcumenical Council*) pourrait errer en matière de dogme, nous tomberions dans d'insurmontables difficultés; ce serait mettre en question tout l'édifice de l'Eglise et entrer à pleines voiles dans la mer du *libre examen*, et mon savant ami sait mieux que moi où cela nous mènerait¹⁾. Nous accusons avec raison le pape d'avoir confisqué en sa faveur un droit que le Seigneur n'avait accordé qu'à son Eglise, d'avoir monopolisé ce privilège; mais ne commettrions-nous pas une erreur également grande, en nous emparant, chacun pour son compte privé, de cette même prérogative? ne ferions-nous pas un pape de chacun de nous? Ce sont là sans doute des questions ardues, mais on ne peut sortir de ces difficultés qu'en admettant franchement et catégorique-

¹⁾ Tout d'abord cela nous priverait de notre confiance dans les Saintes Ecritures, dont l'authenticité serait facilement mise en doute, si elle n'était appuyée par l'autorité de l'Eglise.

ment l'autorité de l'Eglise, et en nous soumettant à cette Eglise, qui, selon moi, est *constamment, sans interruption aucune*, guidée par le Saint-Esprit, qui nous unit mystérieusement à Dieu par la foi et les sacrements, et qui défend la vérité toutes les fois qu'elle est mise en péril par une hérésie. Tel a été son rôle dans le passé, tel il est dans le présent, et tel il sera dans l'avenir!

M. le Chanoine Meyrick affirme, et avec raison, que nous sommes du même avis sur les quatre premiers conciles œcuméniques, mais pas sur les trois suivants, surtout pas sur le second concile de Nicée. C'était, dit-il, une époque de ténèbres; ces conciles étaient tenus en Orient sans que les autres Eglises y fussent représentées par des délégués dûment nommés (*rightfully appointed*). Cette absence ne fut pas corrigée (*condoned*) par le fait que l'Eglise entière accepta les décisions qui y ont été prises. L'Eglise est composée d'hommes faillibles, et l'or qui a été confié à leur garde peut être (*might become*) mêlé à de l'alliage. On ne saurait expliquer autrement les « superstitions qui défigurent la chrétienté ». Au début, dit-il, tant que la mémoire du Sauveur et de ses apôtres était fraîche (*fresh*) et que le monde n'offrait pas de séductions, l'Eglise remplissait les ordres (*injunctions*) de son fondateur; plus tard, le legs du Christ ne fut plus gardé intact: de là la nécessité de la convocation des conciles œcuméniques, la nécessité de préciser explicitement ce qui jusque là avait été tenu (*held*) implicitement. La doctrine des quatre premiers conciles était vraie, et le Rév. Chanoine l'admet. Plus tard, dit-il, les choses ont changé, et au VII^e concile (787) on ajouta à la doctrine chrétienne des dogmes non catholiques (*uncatholic*), qui ne supportent pas la critique, ni d'après l'Ecriture-Sainte, ni d'après la règle de St. Vincent!

C'est un point de vue que nous ne saurions accepter. Je n'entreprendrai pas de discuter le côté historique de la question relative aux décisions dogmatiques des VI^e et VII^e conciles œcuméniques. Je suppose que ce ne sont pas les condamnations des doctrines entachées de nestorianisme déjà condamnées précédemment, ni celles des doctrines monothélites, qui embarrassent M. Meyrick. Ce sont sans doute les décisions du second concile de Nicée concernant le culte des images, qui pourraient être une pierre d'achoppement pour un

protestant, ou pour un anglican «libéral». Il me semble pourtant qu'il suffit de lire attentivement, et sans parti pris, la décision du VII^e concile, pour voir qu'elle ne contient rien d'«objectionnable»¹⁾. Il est incontestable que le culte des images, de même que le culte des Saints, a donné lieu à de grands abus, tant en Occident qu'en Orient; toute doctrine mal interprétée peut donner naissance à une erreur. Cependant, «abusus non tollit usum», ce n'est pas la loi qui est défectueuse, mais bien son application; ce n'est pas l'Eglise qui erre, mais nous qui souvent comprenons mal ce qu'elle nous enseigne.

M. Meyrick dit que les trois derniers conciles œcuméniques peuvent être attaqués à deux points de vue, 1^o comme ayant été tenus sans la coopération des autres Eglises (il appelle le VII^e *a local Synod of the Patriarchate of Constantinople*, p. 520); et 2^o comme n'ayant pas reçu la sanction de l'Eglise universelle. A quoi je réponds que, si la présence de beaucoup d'évêques, représentant leurs diocésains, est très désirable pour constater le sentiment de l'Eglise universelle, il s'en faut de beaucoup que cela soit une condition *sine qua non* de son acceptation par l'Eglise. Le deuxième concile de Nicée était effectivement peu nombreux (il l'était pourtant plus que le premier qui comptait 318 membres, tandis que le second en comptait 367). En général, l'Occident était peu représenté aux conciles; il l'était principalement par les légats ou les fondés de pouvoir du patriarche d'Occident²⁾.

Mais cela n'a pas empêché l'Occident entier de reconnaître finalement tout ce que ces conciles ont décidé et promulgué.

J'ai dit plus haut que la non-acceptation des décisions d'un concile par l'Eglise entière était un chef d'accusation bien plus sérieux. Mais cela a-t-il été le cas avec le deuxième concile de Nicée? Que voyons-nous en réalité? Jamais, je crois, les décisions d'un concile œcuménique n'ont été acceptées par l'Eglise sans une opposition plus ou moins vive de la part de ceux qui y ont été condamnés. Les canons de Nicée de 787

1) Je me permets de rappeler au Rév. Chanoine notre correspondance à ce sujet dans le «Foreign Church Chronicle».

2) Parmi les Pères du second concile de Nicée, nous voyons siéger, outre les légats du pape, les évêques de la Sicile, de la Sardaigne et de l'Italie du Sud, ainsi que trois représentants des diocèses qui se trouvaient dans les confins de la Russie actuelle.

n'échappèrent pas à cette règle. Charlemagne, qui, comme tous les grands hommes politiques, se mêlait de faire de la théologie (généralement de la mauvaise), soumit ces canons au concile de Francfort de 794, qui les rejeta (de bonne ou de mauvaise foi, on ne saurait le dire maintenant); mais le pape Adrien tint bon, et ses successeurs firent peu à peu accepter la décision du concile; le culte des images et des Saints existait à Rome de tout temps. Ce culte, la chose me paraît indubitable, fit pendant de longs siècles partie de la doctrine catholique romaine (il est vrai, avec tous ses défauts et ses abus, mais aussi avec tous ses bons côtés), exactement comme en Orient. Peut-on dire, en vérité, que le culte des images et des Saints n'a pas reçu la sanction de l'Eglise universelle? Peut-on contester aussi que les réformateurs du XVI^e siècle n'aient pas dépassé sous ce rapport (comme sous beaucoup d'autres) les limites du nécessaire? Il est difficile de les en trop blâmer. Quelle est la réforme humaine qui n'a pas dépassé son but primitif? Les réformateurs du XVI^e siècle, voyant les grossiers abus qu'engendrait le culte défectueusement compris des images, l'ont tout simplement rejeté, au lieu de l'amender; ils ont, comme on dit en allemand, «das Kind mit dem Bade ausgeschüttet». Ils n'ont certainement pas agi comme ils auraient dû agir.

Mais ces divergences entre M. Meyrick et moi sont d'un genre secondaire; la grande difficulté qui nous sépare, est notre manière, absolument différente, opposée même, *d'envisager l'autorité de l'Eglise*. Je tâcherai de préciser les principes qui nous guident dans cette question. Pour moi, 1^o il existe en religion une vérité absolue, révélée et indiscutable; 2^o cette vérité est confiée à la garde de l'Eglise universelle; 3^o cette Eglise a existé, existe et existera éternellement; 4^o ses décisions sont irréformables (infaillibles). Le tout — en vertu de la promesse du Seigneur. Je m'empresse de remarquer que Jésus-Christ, en fondant son Eglise, n'a précisé ni son extension, ni son siège. Elle peut se composer de l'humanité entière ou d'une toute petite communauté, comme au temps des apôtres; elle peut aussi changer de place, disparaître dans un endroit (la grande Eglise africaine), tout en existant dans un autre, et apparaître dans un nouveau. Je remarque encore, et j'insiste sur ce point capital, que, quand je parle de l'éternelle

infaillibilité de l'Eglise et de son absolue autorité, je n'ai en vue que l'Eglise *œcuménique* et sa *foi*.

Je crois ne pas me tromper en affirmant que telle n'est pas l'idée de mon honorable antagoniste. Il me semble que, tout en admettant la doctrine des quatre premiers siècles et des quatre premiers conciles œcuméniques, il ne l'admet que parce qu'*il* la trouve juste, parce que ce qu'elle énonce *lui* paraît vrai, conforme à l'idée qu'*il se fait* de ce que doit être la vérité révélée. Ce n'est pas le fait que *tel est l'enseignement de l'Ecriture et de la tradition acceptées par l'Eglise*, qui détermine M. le Chanoine à accepter aussi cette doctrine; mais il me semble que c'est, au contraire, le fait que M. le Chanoine approuve cette doctrine, qui fait qu'il l'accepte. Or, cette manière de voir ne mène-t-elle pas à pleines voiles dans toutes les inextricables difficultés du libre examen, du subjectivisme? Et mon savant ami sait ce que cela vaut et où cela conduit. Défendra-t-il cette cause?

M. le Chanoine Meyrick propose de considérer toutes les Eglises dûment constituées (*duly constituted*) — il parle sans doute des Eglises possédant les trois ordres et la succession apostolique? — qui admettent les Saintes Ecritures, les dogmes formulés par les quatre premiers conciles, et les symboles des apôtres et d'Athanase, comme membres d'une confédération, qui serait, si je comprends bien son idée, l'idéal auquel nous devons tendre. Il veut seulement que l'Orient ne demande pas à l'Angleterre d'accepter le II^e concile de Nicée, et que l'Angleterre n'impose pas à l'Orient ses XXXIX Articles (*to impose the dogmas of the 39 Art.*).

Certainement, si nous étions au V^e siècle, la proposition de M. Meyrick aurait été acceptable: car, à cette époque, ni le II^e concile de Nicée, ni les XXXIX Articles n'existaient; mais maintenant que les deux choses existent, il faut bien en discuter la valeur. M. le Chanoine dit avec raison que les XXXIX Articles ne sont pas des dogmes, mais bien des digues (*break-waters*) contre les usurpations et les dogmes romains. Je le veux bien, mais il s'agit de savoir, si, en se défendant contre le pape, on ne tombe pas dans les bras des partisans du libre examen; et dans ce cas, le remède ne vaudrait pas mieux que le mal; en tout cas, il est hors de doute que, si l'Occident se reconstituait et redevenait ce qu'il était il y a

douze siècles, sa branche anglicane, dont je suis le premier à reconnaître l'importance, n'aurait pas eu besoin de recourir aux XXXIX Articles pour résister aux empiètements romains; elle aurait eu, par le fait même, des armes bien autrement fortes!

Dans ma dernière lettre à M. le Chanoine Meyrick, j'avais touché un sujet de grande importance: j'indiquais les notables divergences qui existent entre les opinions théologiques des différents membres de l'Eglise anglicane. J'avais en vue les écrits de quelques ecclésiastiques anglicans et quelques conversations que j'ai eues avec quelques autres. Il me semblait que, par exemple, entre un membre de la High-Church et un membre de la Low-Church, il y avait des différences notables, même dans les sphères dogmatiques, par exemple, sur l'autorité de l'Eglise, sur la présence réelle, sur le libre arbitre, etc. M. le Chanoine dit qu'il n'y a pas de différence dans la manière de voir le dogme (*the Catholic dogma*). C'est une idée toute nouvelle pour moi; peut-être n'envisageons-nous pas d'une façon identique le dogme? J'ai aussi touché le «Filioque». M. le Chanoine voudrait, il me semble, que cette question fût subordonnée à d'autres plus importantes; il dit qu'on pourrait éloigner le «Filioque», s'il s'agissait de faciliter par là le rapprochement entre nos Eglises. Ce point de vue est certainement acceptable, mais, je le répète, les grands points de divergence entre nous sont dans la manière de comprendre l'idée de l'Eglise et de la vérité qu'elle proclame.

En terminant son intéressante «réponse», M. le Chanoine Meyrick rappelle que, du temps de Constantin, le monde entier était partagé en diocèses. Chacun d'eux avait sa propre Eglise, son primat; ces Eglises étaient indépendantes l'une de l'autre, mais elles étaient unies sous un seul chef, Jésus-Christ; un seul esprit les animait (*indwelling*); elles avaient une seule foi (la foi primitive), une seule discipline (*the Episcopat*), et elles admettaient une seule autorité sur la terre (le concile œcuménique). Actuellement, dit-il, le monde est divisé non pas en diocèses, mais en nations. Pourquoi cet ordre de choses ne serait-il pas rétabli? Chacune de ces nations aurait sa propre Eglise; ces Eglises nationales seraient pourtant unies (*yet united*) et auraient un seul chef, un seul esprit, une seule foi (*telle qu'elle existait du temps de Constantin*), une disci-

pline (?) et une autorité suprême, se manifestant quand besoin il y aurait (*exerting itself when required*). Cela ne serait-il pas, demande M. Meyrick, une fédération d'Eglises orthodoxes, constituant toutes ensemble l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique? Cela ne devrait-il pas être notre but?

Oui, sans doute, tel est le but de tous ceux qui comprennent l'énorme portée qu'aurait la reconstitution de l'unité chrétienne. Cette idée, remise en lumière par les anciens-catholiques, ces représentants de l'ancienne Eglise orthodoxe d'Occident, nous est profondément sympathique. Oui, nous (les orthodoxes d'Orient), nous appelons de tous nos vœux la reconstitution de l'ancienne Eglise, dans toute sa splendeur, dans toute sa puissance. M. le Chanoine Meyrick veut quelque chose d'*approximatif*. Il veut une «*fédération*»; mais si, comme il le veut, toutes ces Eglises auront un centre commun, un dogme identique, ce ne sera pas *une fédération*, mais tout simplement *l'Eglise*. Cette idée de fédération, ce terme même, étaient absolument inconnus dans l'antiquité et ne cadrent pas avec l'idée de l'Eglise. En quoi la fédération de M. le Chanoine devrait-elle différer de l'Eglise universelle? Peut-être voudrait-il qu'on donnât aux membres de la fédération plus de liberté dans la fixation du dogme? ou bien voudrait-il limiter dans cette direction la puissance de l'Eglise, par exemple, en rendant immuable le dogme de Nicée, que M. le Chanoine approuve? Mais cela ne serait pas du tout ce qui existait au temps de Constantin. De plus, qui oserait poser ces limites, faire ces réserves, ces conditions? En vertu de quel droit, de quelle délégation? Tout cela me paraît devoir ouvrir une porte (dérobée peut-être) au libre examen, qui nous mènerait beaucoup plus loin que nous ne le voudrions. Si j'appuie sur la différence entre l'Eglise *une* et l'Eglise *fédérative*, ce n'est nullement pour chicaner sur des mots, mais parce que ces deux termes indiquent des principes différents. Plaise à Dieu que nous arrivions à une entente! C'est un vœu de ma part *bien sincère*.

Château de Pavlovsk, le 15/27 mai 1894.

ALEXANDRE KIRÉEFF.
